



**Site classé**

Date de protection : **10 novembre 1928** ~ Superficie : 1,017 ha

# Terrasse de Beaulieu-en-Argonne

*Beaulieu-en-Argonne*

La terrasse de Beaulieu-en-Argonne se situe dans le prolongement de l'abbaye.



La terrasse de Beaulieu, que les habitants connaissent plus particulièrement sous le nom de « Potager », est située, de même que le village, sur une cuesta. La terrasse est limitée sur l'un de ses versants par le « Mur des Moines », mur de petites briques rouges, d'une épaisseur de 7 mètres. Dans le sous-sol, des sondages ont permis de situer des souterrains, sur deux niveaux. Ce site, excentré du "village rue" et dépourvu de construction, constituerait sans doute un beau belvédère d'où l'on pourrait avoir une belle vue, s'il n'était pas bordé de grands arbres et de végétation touffue.



Terrasse de Beaulieu



Terrasse de Beaulieu

**Critères de classement**

→ **Artistique**

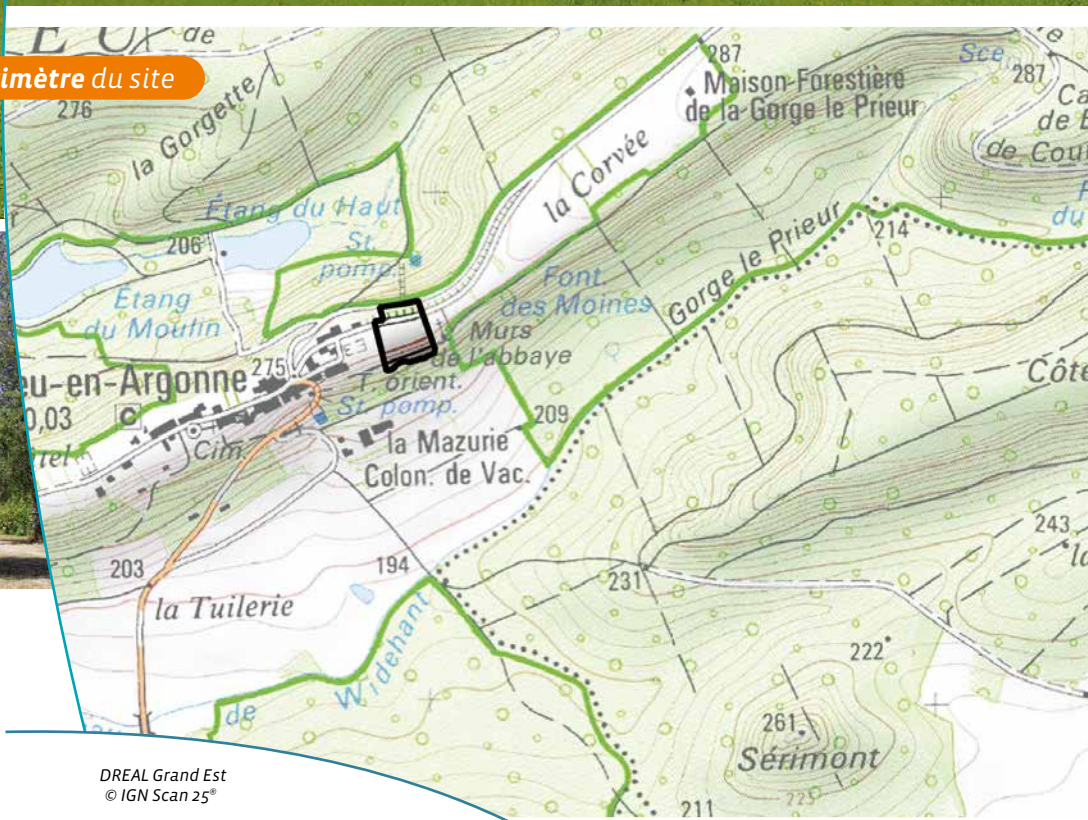


# Terrasse de Beaulieu



1 - 2 - 3 - 4 ~ Terrasse de Beaulieu

## Périmètre du site



DREAL Grand Est  
© IGN Scan 25°

200 m

## Inventaires - Autres mesures de protection

- Abords de Monuments Historiques
- ZNIEFF de type 1 et 2
- Natura 2000

## Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les [articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement](#). Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'État.

Pour plus  
d'informations

[www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr](http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr)  
Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact [sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr) - 03 87 62 01 63

